



## Maïs sucré Avertissement N° 8 – 23 juillet 2015

### **Pyrale univoltine**

- Les dates de dépistage et de traitements pour toutes les régions demeurent inchangées.

### **Rouille, puceron et légionnaire d'automne**

- Surveillez vos champs.

## PYRALE UNIVOLTINE

Les captures de papillons de la pyrale univoltine débutent ou se poursuivent sur des sites des régions suivantes : Basses-Laurentides, Capitale-Nationale, Lanaudière, Mauricie et Montérégie.

Du dépistage a été effectué au cours de la dernière semaine dans des champs des Basses-Laurentides, de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Bien qu'il ne soit pas toujours possible de savoir avec certitude s'il s'agit de la pyrale bivoltine ou univoltine, des masses d'œufs, des larves et/ou des dommages ont été observés dans quelques champs de ces trois régions.

Les dates de dépistage et de traitements demeurent inchangées pour toutes les régions du Québec (consultez l'[avertissement N° 7](#) du 16 juillet 2015).

### **Dates de dépistage**

À partir de la date indiquée pour le début du dépistage des larves (selon la région) dans le tableau ci-dessous, visitez les champs menacés à intervalles réguliers. À cette période, les premières masses d'œufs seront écloses et les jeunes larves auront commencé à cribler les jeunes plants de trous minuscules.

### **Dates de début du dépistage de la pyrale univoltine, par groupe de régions**

Groupe de régions	Début du dépistage des masses d'œufs vers le :	Début du dépistage des larves et des criblures vers le :
Basses-Laurentides, Centre-du-Québec, Estrie, Lanaudière, Laval, Mauricie, Montérégie et Outaouais	9 juillet	14 juillet
Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	16 juillet	21 juillet
Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Hautes-Laurentides et Saguenay–Lac-Saint-Jean	20 juillet	25 juillet

## TABLEAU SYNTHÈSE DES STRATÉGIES D'INTERVENTION POUR LES DEUX RACES DE LA PYRALE DU MAÏS SELON LA RÉGION

Groupe de régions	Semaine débutant le			
	13 juillet	20 juillet	27 juillet	3 août
Basses-Laurentides, Centre-du-Québec, Estrie, Lanaudière, Laval, Montérégie et Outaouais	Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.			
Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	Les larves de la pyrale bivoltine (1 <sup>re</sup> génération) sont actives dans les municipalités hâtives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.	Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.		
Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Hautes-Laurentides et Saguenay-Lac-Saint-Jean	Dépister les champs menacés.		Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.	

### ROUILLE

Dans quelques champs, on rapporte la présence de rouille sur le feuillage de certains cultivars de maïs sucré, mais les niveaux d'infestation sont généralement trop faibles pour justifier une intervention. Cette maladie se manifeste par la présence de pustules brun rougeâtre sur la face supérieure des feuilles. Avec le temps, les pustules deviennent brun noirâtre. Le premier moyen de défense contre la rouille est la résistance ou la tolérance variétale. Pour les autres cultivars, il peut parfois être nécessaire d'intervenir avec un fongicide pour protéger le maïs sucré tardif. Surveillez les champs qui ne sont pas encore au stade « croix » et consultez votre conseiller avant toute intervention.

Il est recommandé de visiter les champs tardifs pour **dépister la présence de rouille sur les feuilles**. Il n'existe pas de seuil d'intervention au Québec. Ailleurs, les seuils d'intervention pour la rouille dans le maïs sucré sont mal définis. Dans l'État de [New York](#) et en [Ontario](#), on propose de faire un traitement lorsqu'on trouve plus de 6 pustules par feuille avant l'apparition des soies. Chose certaine, pour une grande efficacité, les traitements faits à un stade de croissance précoce du maïs sont à privilégier. **Seuls les traitements réalisés avant la croix seraient utiles.**

### PUCERONS

Certains collaborateurs rapportent la présence de pucerons dans des champs de maïs sucré. Dans la plupart des cas, les niveaux d'infestation sont trop faibles pour justifier des traitements spécifiques contre cet insecte. Visitez vos champs et dépistez la présence de pucerons. Pour plus d'information (identification, seuils d'intervention, moyens de lutte, etc.), consultez le [bulletin d'information N° 6](#) du 8 août 2013 « Les pucerons dans le maïs sucré ».

## LÉGIONNAIRE D'AUTOMNE

Dans les dernières semaines, quelques papillons de légionnaire d'automne ont été capturés (à de très faibles niveaux) dans les régions de la Montérégie, du Centre-du-Québec et de l'Estrie. Les papillons de légionnaire d'automne arrivent du sud des États-Unis par les vents et il est impossible de déterminer où ils se poseront. On ne peut connaître avec certitude la présence de la légionnaire d'automne dans un champ qu'à l'aide de pièges à phéromone, ou encore, en **dépistant les dommages dans le champ** alors que les larves sont encore présentes sur le feuillage.

Il est recommandé de dépister régulièrement vos champs de maïs sucré tardif afin de vérifier la présence de dommages sur le feuillage. Il est important d'intervenir à ce moment, puisque les jeunes larves sont encore sur le feuillage, et donc vulnérables aux insecticides. Plus tard, les larves se retrouvent dans les épis, où elles se nourrissent des grains en formation et où elles sont difficiles, voire impossibles, à contrôler. Si un traitement insecticide est effectué, il est recommandé d'utiliser un insecticide homologué à la fois contre la légionnaire d'automne et contre la pyrale du maïs.

Pour voir des images de la légionnaire d'automne (papillons, masses d'œufs, larves et dommages), consultez [IRIS Phytoprotection](#) ou la [banque d'images](#) d'Agri-Réseau. Pour d'autres informations sur l'identification de la légionnaire d'automne et les moyens de lutte, consultez cette [fiche d'information](#) de l'Ontario.

### LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Brigitte Duval, agronome – Avertisseuse  
Direction régionale du Centre-du-Québec, MAPAQ  
Téléphone : 819 293-8255, poste 4432  
Courriel : [brigitte.duval@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:brigitte.duval@mapaq.gouv.qc.ca)

Pierrot Ferland, agronome – Avertisseur  
Direction régionale de la Mauricie, MAPAQ  
Téléphone : 819 371-6761, poste 4612  
Courriel : [pierrot.ferland@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:pierrot.ferland@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Sophia Boivin et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 8 – Maïs sucré – 23 juillet 2015*